

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

CRD1

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES GRAISSES ET LES HUILES

Vingt-cinquième session

Kuala Lumpur, Malaisie, 27 février - 3 mars 2017

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

Répartition des Compétences

entre l'Union Européenne et ses Etats membres selon l'article II paragraphe 5 du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du Document
1	Adoption de l'ordre du jour Compétence Etats membres. Vote Etats membres 1.	CX/FO 17/25/1
2	Questions transmises par la Commission du Codex Alimentarius et les autres comités du Codex <u>Partie A et B:</u> Compétence partagée. Vote Etats membres. <u>Partie C: -</u> Compétence Union européenne. Vote Union européenne.	CX/FO 15/25/2
3	Activités d'autres organisations internationales portant sur le travail du CCFO Compétence partagée. Vote Union européenne.	CX/FO 17/25/3
4	Projet de norme pour les huiles de poisson - Observations à l'étape 6 (Réponses à la CL 2015/23-FO) - Réponses à la CL 2015/05-FO Partie B, Point 4 de l'ordre du jour Compétence partagée. Vote Union européenne.	CX/FO 17/25/4 CX/FO 17/25/4 Add.1
5	Avant-projet de révision de la Norme pour les huiles d'olive et les huiles de grignons d'olive (CODEX STAN 33-1981) : révision de la limite pour le campastérol - Observations à l'étape 3 Compétence Union européenne. Vote Union européenne.	CX/FO 17/25/5 CX/FO 17/25/5 Add.1
6	Avant-projet de révision de la Norme pour les huiles végétales portant un nom spécifique (CODEX STAN 210-1999) : ajout de l'huile de palme à forte teneur en acide oléique (OxG) - Observations à l'étape 3 Compétence partagée.	CX/FO 17/25/6 CX/FO 17/25/6 Add.1

¹ L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties de l'agenda qui sont de sa compétence.

	Vote Etats membres.	
7	<p>Avant-projet de révision de la Norme pour les huiles végétales portant un nom spécifique (CODEX STAN 210-1999) : révision de la composition en acides gras et d'autres facteurs de qualité de l'huile d'arachide</p> <p>- Observations à l'étape 3</p> <p>Compétence partagée.</p> <p>Vote Etats membres.</p>	<p>CX/FO 17/25/7</p> <p>CX/FO 17/25/7 Add.1</p>
8	<p>Propositions de transfert des dispositions, autres que celles présentes dans les tableaux 3 et 4, de l'Annexe dans le corps principal de la Norme pour les huiles portant un nom spécifique (CODEX STAN 210-1999) - (Réponses à la CL 2015/05-FO Partie B, Point 6 de l'ordre du jour)</p> <p>Compétence partagée.</p> <p>Vote Etats membres.</p>	CX/FO 17/25/8
9	<p>Révision de la Liste de cargaisons précédentes acceptées (Annexe II de CX/RCP 36-87) (Réponses à la CL 2015/05-FO Partie B, Point 5)</p> <p>Compétence Union européenne.</p> <p>Vote Union européenne.</p>	CX/FO 17/25/9
10	<p>Document de discussion sur la Révision des limites des acides oléique et linoléique pour les huiles de tournesol dans la Norme pour les huiles portant un nom spécifique (CODEX STAN 210-1999)</p> <p>Compétence partagée.</p> <p>Vote Etats membres.</p>	CX/FO 17/25/10
11	<p>Document de discussion sur l'ajout de dispositions pour l'huile de noix, l'huile d'amande, l'huile de noisette, l'huile de pistache, l'huile de lin et l'huile d'avocat dans la Norme pour les huiles végétales portant un nom spécifique (CODEX STAN 210-1999)</p> <p>Compétence partagée.</p> <p>Vote Etats membres.</p>	CX/FO 17/25/11
12	<p>Document de discussion sur le remplacement de l'Indice d'acide par les Acides gras libres pour les huiles de palme vierges dans la Norme pour les huiles végétales portant un nom spécifique (CODEX STAN 210-1999)</p> <p>Compétence partagée.</p> <p>Vote Etats membres.</p>	CX/FO 17/25/12
13	<p>Document de discussion sur l'ajout de paramètres de qualité pour l'huile de son de riz brute dans la Norme pour les huiles végétales portant un nom spécifique (CODEX STAN 210-1999)</p> <p>Compétence partagée.</p> <p>Vote Etats membres.</p>	CX/FO 17/25/13
14	<p>Document de discussion sur l'ajout du suif comestible non raffiné dans la Norme pour les graisses animales portant un nom spécifique (CODEX STAN 211-1999)</p> <p>Compétence partagée.</p> <p>Vote Etats membres.</p>	CX/FO 17/25/14
15	<p>Questions diverses</p> <p><i>La compétence et le droit de vote seront déterminés en fonction des sujets traités. (Document non disponible).</i></p>	
16	<p>Date et lieu de la prochaine session</p> <p>Compétence Etats membres.</p> <p>Vote Etats membres.</p>	
17	<p>Adoption du rapport</p> <p>Compétence Etats membres.</p> <p>Vote Etats membres.²</p>	

² L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties du rapport qui sont de sa compétence.

